



Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 septembre 2025

L'Assemblée Générale a lieu à la salle des fêtes de Plancoët, accueillie par Emeraude Echecs.



Ordre du jour

Déclaration préliminaire	3
1. Quorum	4
Représentation des clubs	4
Votants.....	5
Vérification du quorum	5
2. Approbation du procès-verbal des Assemblées Générales du 29 septembre 2024.....	6
3. Bilan moral 2024-2025 et perspectives 2025-2026.....	6
Communication.....	6
Comités Départementaux et clubs.....	6
Secteur médical	7
Secteur jeunes.....	7
Direction Régionale de l'Arbitrage	9
Direction Régionale Technique.....	10
Handicap.....	14
Secteur féminin.....	14
Formation.....	15
Prévention des violences	15
Secteur scolaires	16
Fonctionnement de la Ligue.....	17
Approbation du bilan moral 2024-2025	17
4. Compte de résultats 2024-2025.....	18
Différence entre prévisionnel et constaté.....	18
Bilan global	18
Ventilation du reste à charge	19
Approbation du compte de résultats	19
5. Budget prévisionnel 2025-2026.....	20
Prévisionnel global.....	20
Ventilation du reste à charge	20
6. Évolution du prix des licences 2026-2028.....	21

La séance est ouverte à 10h15 par Pascal AUBRY, président de la Ligue.

Déclaration préliminaire

Pascal AUBRY indique être depuis le 17 mars 2025 responsable d'une association nommée Sharly Chess dont l'objectif est de « faciliter le développement et promouvoir le logiciel du même nom, ensemble d'outils informatiques permettant la gestion de tournois d'échecs à destination des organisateur·ices et des arbitres », et que Sammy PLAT (Directeur Régional de l'Arbitrage) est le trésorier de l'association.



Il indique en avoir informé le Comité Directeur de la Ligue et que cette responsabilité ne lui semble pas en conflit d'intérêt avec la présidence de la Ligue, selon l'article 8.3 des statuts de la Ligue :

Sont incompatibles avec le mandat de Président·e de la Ligue, les fonctions de chef·fe d'entreprise, de Président·e d'un conseil d'administration ou de surveillance, de résident·e et de membre d'un directoire, d'administrateur·trice délégué·e, de directeur·trice général·e, directeur·trice général·e adjoint·e ou gérant·e, exercées dans les sociétés, entreprises ou établissements, dont l'activité consiste principalement dans l'exécution de travaux, de prestation de fournitures ou de services pour le compte ou sous le contrôle de la Ligue, de ses organes internes ou des associations qui lui sont affiliées. Ces dispositions sont applicables à toute personne qui, directement ou indirectement, exerce en fait la direction de l'une des entités précitées.

Il indique enfin :

- qu'il se tient à la disposition de tou·tes les licencié·es de la Ligue pour toute information complémentaire ;
- que cette nouvelle activité peut induire des délais de traitement des méls plus longs qu'à l'habitude, mais qu'il continue d'assumer pleinement les fonctions « régaliennes » de la Ligue (notamment la représentation auprès des instances et la coordination des actions des différents secteurs) ;
- que mener la Ligue et Sharly Chess en parallèle n'est possible que grâce à l'implication remarquable des responsables des différents secteurs, qu'il remercie très sincèrement pour leur investissement.

En réponse à une question de l'assemblée, il précise que le logiciel Sharly Chess peut dès à présent être utilisé pour les appariements des tournois homologués.

1. Quorum

Représentation des clubs

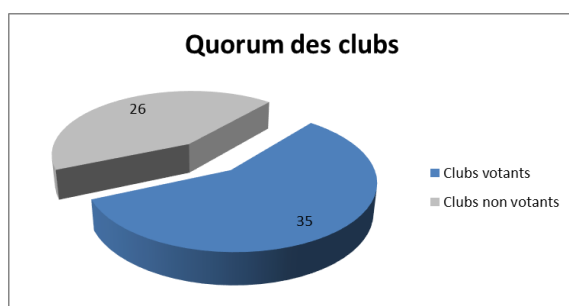


Dép.	FFE	Club	A	B	Voix	Responsable	Prés	Pouvoir
22	F22001	Echiquier Briochin	63	226	6	LETY Michel	X	
22	F22003	Echiquier Guingampais	70	66	5	LUCO Alain		ALLORY Pierre-Jean
22	F22024	Echecs-Passion Yffiniac	47	25	3	CHAPELAIN Florent		MASSON Julien
22	F22026	Tregor Echecs	101	82	6	LOUDIER Sarah		
22	F22027	Echiquier Barnabéen	8	10	1	CONAN Christophe		
22	F22029	Emeraude Echecs	51	170	5	DECOUZON Cyril		
22	F22031	Echiquier de Plouaret/Vieux Marche/Tregrom	21	49	3	PRIMAULT Loic	X	
22	F22034	L'Echiquier des Templiers	14	22	1	GLEDEL Bernard	X	
22	F22036	Echedou Paimpol	32	29	2	JUANICO Robert		AUBRY Pascal
29	F29001	Echiquier Quimpérois	53	23	3	LE GUEHENNEC Jean-Marc		PRIGENT Jerome
29	F29012	Echiquier du Léon - Lesneven	27	31	3	PRIGENT Jerome	X	
29	F29036	USAM Echiquier Brestois	65	87	5	BAUDIN Frederic		PRIGENT Jerome
29	F29037	Echiquier Gouesnousien	51	44	4	THIERY Mathieu		LEFEUVRE Françoise
29	F29038	Echiquier de Plougastel	12	11	1	QUEMENEUR Georges		
29	F29044	Echiquier du Pays Fouesnantais	65	140	6	MARTIN Frederic		BLEUZEN Christian
29	F29058	Le Petit Pion	18	9	2	FEVRIER Anne		
29	F29060	Le Grand Roque de Saint Divy	15	9	2	KEBER Thierry		
29	F29061	L'Echiquier Bleu	18	10	2	SICLET Pascal		
29	F29062	Echiquier Quimperlois	29	29	2	DIMEY Stephane		
29	F29065	Fianchetto du roi	10	4	1	DONCHEZ Christophe		
29	F29066	Club d'Echecs de Pont l'Abbé	25	40	3	LOPEZ Charles		AUBRY Pascal
29	F29067	Brest Echecs	6	1	1	DUPIOL Arnaud		
29	F29068	Plouzane Echecs	48	24	3	DERRIEN Fabrice		
29	F29069	Douarnenez Chess Club	14	1	1	LE DUIGOU Goulven		
29	F29070	Echiquier du Pays de Morlaix	14	12	1	JASSELIN Gerard		AUBRY Pascal
29	F29071	Club d'Echecs Pays de l'Aven	33	84	3	FREEL Fabrice		LEFEUVRE Françoise
29	F29072	Cornouaille Echecs	14	23	1	NOTTER Max		AUBRY Pascal
35	F35001	Rennes Paul Bert	143	45	7	DEMANGHON Jonathan		BLEUZEN Christian
35	F35009	Echiquier Guichenais	26	23	2	SANNER Jean-Michel		
35	F35013	Echiquier Vitréen	41	20	3	DODARD Herve		BLEUZEN Christian
35	F35043	Echiquier Domloupéen	88	15	4	LEVESQUE Guillaume		AUBRY Pascal
35	F35044	Betton Echecs Club	32	67	3	ALIAGA PEREZ Christian Mariano		PERNOT Damien
35	F35046	Echiquier du pays de Liffré	66	16	4	CATHERINOT Laetitia		AUBRY Pascal
35	F35048	Echiquier Rennes - Les Longs Pres	22	7	2	GUYADER Ronan	X	
35	F35049	Echiquier du Val de Rance	13	30	1	STORME Alain	X	
35	F35051	L'Echiquier Vezinois	14	5	1	GAUDIN Guillaume		
35	F35052	Olympic Club Montalbanais	39	12	3	DANET Claude		
35	F35053	Rennes Echecs	52	88	4	LIMOUSE Clement		
35	F35054	Association Sportive de Gévezé	7	9	1	GOUTARD Luc		
35	F35056	Pion Pacé - MJC	38	158	5	YCHE Michel		
35	F35057	Echiquier du Semnon	12	21	1	MULPAS Eric		
35	F35060	Pleurtuit Echecs	9	25	1	POURBAIX Damien		ALLORY Pierre-Jean
35	F35061	Cavaliers des Trois Pays	29	31	3	BROCHERET Jean Charles	X	
35	F35062	La Tour Treverienneise	14	9	1	LE CLERCQ DE LANNOY Olivier		
35	F35054	Association Sportive de Gévezé	7	9	1	GOUTARD Luc		
35	F35063	L'Echiquier Malouin	24	52	3	THEON Pierre	X	
35	F35064	ASC Echecs	6	15	1	CASTEL Yoann	X	
35	F35065	Echiquier romantique	0	0	0	LABBE Yannick		AUBRY Pascal
56	F56014	Echiquier du Pays de Baud	19	41	3	GLEMEE Fabrice		
56	F56023	Echiquier Quévenois	13	11	1	LEFEVRE Pascal		POTIER Pierre
56	F56024	Echiquier de l'ABC Pays de Vannes	97	267	7	GAILLET Jean-Yves		LETY Michel
56	F56028	Echiquier Laique Ste Anne d'Auray	55	121	5	LE GAL Loic		KARTUN Jean-Jacques
56	F56031	Echiquier Hennebontais	55	2	3	POTIER Pierre	X	
56	F56032	Club d'Echecs de Languidic	8	17	1	BIZE JAN Elodie		
56	F56033	Fous d'Echecs Pays de Ploërmel	41	159	5	GEORGET Patrice	X	
56	F56034	Questembert Echecs	12	16	1	TRELOHAN Henri		
56	F56035	Echiquier St Guyomard La Dame Blanche	9	31	2	CHENEAU Lionel		
56	F56037	Echiquier club de Pontivy	40	10	3	VASSELIN Benoit	x	
56	F56038	Les Fous du Roque	18	14	2	KARTUN Jean-Jacques	X	
56	F56039	Club d'Echecs de Muzillac	41	10	3	PRONO Goulwen		KARTUN Jean-Jacques
56	F56040	1 Plateau 2 Fous	13	17	1	COUGHLIN Alan		
56	F56041	Auray Pat ou Mat !? Club Echecs Alreen	9	29	1	CRIADO Daniel		KARTUN Jean-Jacques

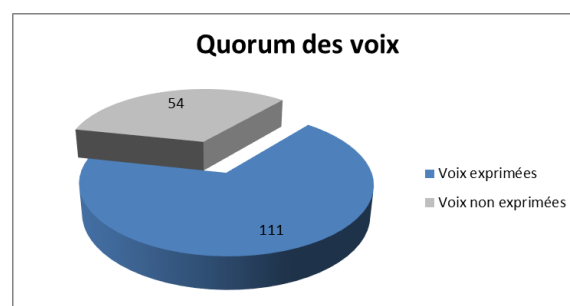
Votants

Votant	Voix	Club
1 ALLORY Pierre-Jean	6	5 F22003 - Echiquier Guingampais
		1 F35060 - Pleurtuit Echecs
2 AUBRY Pascal	15	2 F22036 - Echedou Paimpol
		3 F29066 - Club d'Echecs de Pont l'Abbé
		1 F29070 - Echiquier du Pays de Morlaix
		1 F29072 - Cornouaille Echecs
		4 F35043 - Echiquier Domloupéen
		4 F35046 - Echiquier du pays de Liffré
		0 F35065 - Echiquier romantique
3 BLEUZEN Christian	16	6 F29044 - Echiquier du Pays Fouesnantais
		7 F35001 - Rennes Paul Bert
		3 F35013 - Echiquier Vitréen
4 BROCHERET Jean Char	3	3 F35061 - Cavaliers des Trois Pays
5 CASTEL Yoann	1	1 F35064 - ASC Echecs
6 GEORGET Patrice	5	5 F56033 - Fous d'Echecs Pays de Ploërmel
7 GLEDEL Bernard	1	1 F22034 - L'Echiquier des Templiers
8 GUYADER Ronan	2	2 F35048 - Echiquier Rennes - Les Longs Pres
9 KARTUN Jean-Jacques	11	5 F56028 - Echiquier Laique Ste Anne d'Auray
		2 F56038 - Les Fous du Roque
		3 F56039 - Club d'Echecs de Muzillac
		1 F56041 - Auray Pat ou Mat !? Club Echecs Alreen
10 LEFEUVRE Françoise	7	4 F29037 - Echiquier Gouesnousien
		3 F29071 - Club d'Echecs Pays de l'Aven
11 LETY Michel	13	6 F22001 - Echiquier Briochin
		7 F56024 - Echiquier de l'ABC Pays de Vannes
12 MASSON Julien	3	3 F22024 - Echecs-Passion Yffiniac
13 PERNOT Damien	3	3 F35044 - Betton Echecs Club
14 POTIER Pierre	4	1 F56023 - Echiquier Quévenois
		3 F56031 - Echiquier Hennebontais
15 PRIGENT Jerome	11	3 F29001 - Echiquier Quimpérois
		3 F29012 - Echiquier du Léon - Lesneven
		5 F29036 - USAM Echiquier Brestois
16 PRIMAULT Loic	3	3 F22031 - Echiquier de Plouaret/Vieux Marche/Tregrom
17 STORME Alain	1	1 F35049 - Echiquier du Val de Rance
18 THEON Pierre	3	3 F35063 - l'Echiquier Malouin
19 VASSELIN Benoit	3	3 F56037 - Echiquier club de Pontivy

Vérification du quorum



Quorum des clubs		
Clubs votants	35	57%
Clubs non votants	26	43%
Total	61	100%



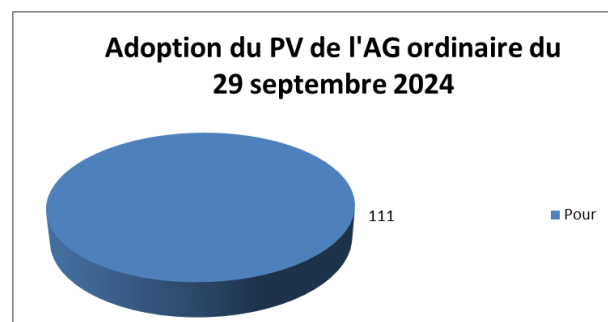
Quorum des voix		
Voix exprimées	111	67%
Voix non exprimées	54	33%
Total	165	100%

Cette Assemblée Générale se tient sans condition de quorum.

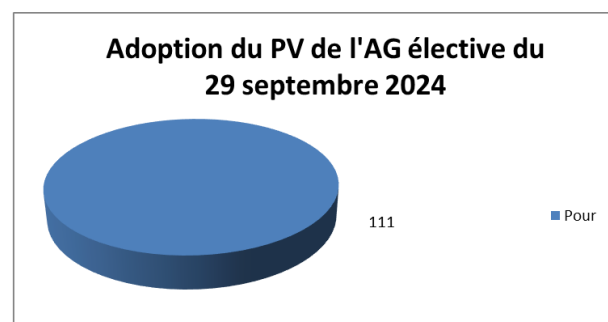
Pascal AUBRY se félicite de la présence ou de la représentation des clubs malgré l'actualité très chargée de la rentrée et remercie les bénévoles de Emeraude Echecs pour leur accueil.

2. Approbation du procès-verbal des Assemblées Générales du 29 septembre 2024

Aucune demande de modification n'a été enregistrée.



Adoption du PV de l'AG ordinaire du 29 septembre 2024		
Pour	111	100%
Abstention	0	0%
Contre	0	0%
Total	111	100%



Adoption du PV de l'AG ordinaire du 29 septembre 2024		
Pour	111	100%
Abstention	0	0%
Contre	0	0%
Total	111	100%

Les comptes-rendus sont adoptés à l'unanimité (111 voix pour).

3. Bilan moral 2024-2025 et perspectives 2025-2026

Le bilan moral est présenté par secteur, par les responsables des secteurs.

Communication

Pascal AUBRY informe que le compte X (anciennement Twitter) a été fermé. Il remercie Ronan LE HINGRAT s'occupe de la communication sur les comptes Facebook et Instagram de la Ligue, qui permettent de toucher des publics moins enclins à suivre l'actualité de la Ligue par courrier électronique.



La communication fonctionne également par le site de la Ligue ainsi que par mél et sur une communauté WhatsApp (pour les échanges internes seulement).

Comités Départementaux et clubs

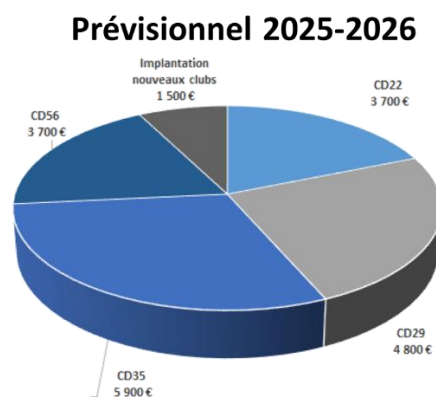
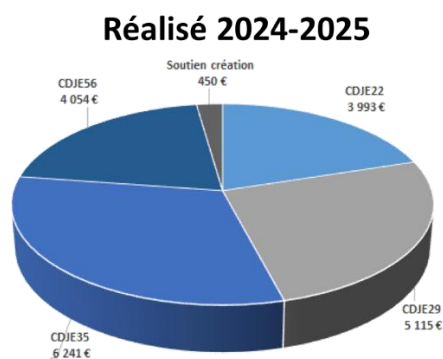
Les responsables des Comités Départementaux sont les suivants :

- CDJE22 : Patricia BRIAND
- CDJE29 : Cyril CLEMENCEAU
- CDJE35 : Christian BLEUZEN
- CDJE56 : Gilles MONTOIR

Pascal AUBRY remercie les responsables départementaux pour leur implication et rappelle que les Comités Départementaux sont indépendants et autonomes mais qu'il reste disponible en cas de besoin, y compris pour les Assemblée Générale des CDJE.

Pascal AUBRY rappelle que dans la licence FFE, il y a une part pour la Ligue Régionale. 50 % de cette part servent au fonctionnement de la Ligue et 50 % sont redistribués aux Comités Départementaux.

Damien PERNOT présente la redistribution des licences entre la Ligue et les Comités Départementaux et rappelle aux nouveaux clubs qu'ils peuvent demander des aides de la Ligue pour faciliter leur développement, aide à solliciter également auprès des Comités Départementaux.



Pascal AUBRY rappelle que le reversement des licences se fait après que les Comités Départementaux ont transmis à la Ligue leur documents statutaires (procès-verbal d'Assemblée Générale, compte de résultats et budget prévisionnel).

Secteur médical

Il n'y a plus de Responsable dans ce secteur.

Aucune pandémie n'est en vue, si tel était de nouveau le cas, le Comité Directeur rechercherait un·e responsable.



Secteur jeunes

Christian BLEUZEN, Directeur régional des Jeunes, présente les actions du secteur.

Responsables départementaux :

- Côtes d'Armor (22) : Patrick CRESSWELL
- Finistère (29) : Aurélie COTONEA
- Ile-et-Vilaine (35) : Christian BLEUZEN
- Morbihan (56) : Henri TRELOHAN



Championnats individuels

- Départementaux jeunes
- Bretagne jeunes
 - 2025 : 19-22 février 2025 (Pommerit-Jaudy)
 - 2026 : 25-28 février 2026 (lieu à déterminer)
- France jeunes
 - 2025 : 27 avril - 4 mai 2025 à Vichy
 - 2026 : 19-26 avril 2026 à Albi



Pascal AUBRY indique qu'il y a 53 qualifié·es pour la Ligue cette année (contre 50 l'an passé) au championnat de France jeunes.

À la suite d'une forte sollicitation des familles des joueur·euses et à la demande des entraîneur·es de la Ligue, un·e sixième entraîneur·e intégrera l'équipe de la Ligue chargée d'accompagner les jeunes breton·nes à Albi, aux côtés de Honorine AUVRAY, Pierre BAILET, Anthony CLÉRAN, Romain LACROIX et Raphaël LEMASLE.

Question : quelle est la répartition des places qualificatives pour le Bretagne jeunes 2026 entre les comités départementaux ?

Réponse (Pierre-Jean ALLORY) : la répartition des places qualificatives pour le France jeunes 2026 sera validée par le Comité Directeur de Ligue très prochainement, en même temps que le règlement du championnat de Bretagne jeunes.

Filles					Mixte				
	22	29	35	56		22	29	35	56
U16	2	2	4	4	U16	4	5	7	8
U14	3	2	3	2	U14	5	4	7	6
U12	3	3	3	4	U12	5	6	6	7
U10	4	3	3	3	U10	4	5	6	5
U8	4	3	4	2	U8	3	3	6	3
	16	13	17	15		21	23	32	29

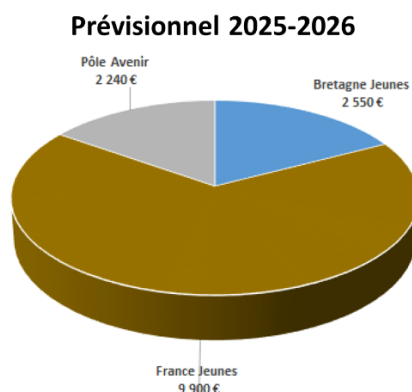
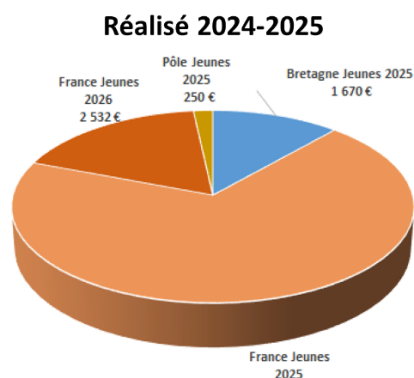
Actions 2025-2026

Christian BLEUZEN présente les actions prévues pour la saison à venir en matière de formation des meilleur·es jeunes de la Ligue :

- 4 groupes de 6 joueurs
- 16 séances d'une heure dès fin septembre début octobre
- Une séance en présentiel prévue pour les grandes catégories
- 2 journées de stage en présentiel pour les petites catégories U8 et U10 qualifié·es au France Jeunes après le Bretagne Jeunes
- Coût : 3920€
 - Familles, comités départementaux, clubs : 2280€
 - Ligue : 1640€

Les groupes de formations sont les suivants :

- Grands Elite - Pierre BAILET GMI : Ali BAGHDADI, Rémi CARAMELLI, Léo CERCLIER, Augustin DAELS, Alexandre MASSON, Jehan NOUVEL
- Grands Espoir - Honorine AUVRAY : Saki ANDO, Elise BACHEVILLER, Jean DESTOR, Envel LE HINGRAT, Nawfal PILARD, Titouan PORTE
- Petits Elite - Romain LACROIX : Jules AUVRAY, Naël BERNARD, Aksel ESMER, Milan ESMER, Camille LIMOUSE, Ewen OLIVIER
- Petits Espoir - Raphaël LEMASLE : Alina COLIN, Audrey DESTOR, Alicia JEZEQUEL, Amaury LE BIHAN, Marc MOREL, Ancelin MORVAN



Pascal AUBRY souligne :

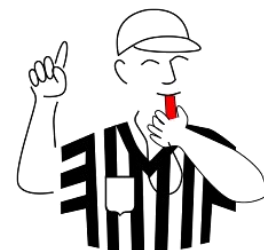
- l'implication de Christian BLEUZEN sur le secteur des jeunes qui n'avait pas connu une telle dynamique depuis plusieurs années, en appui sur les entraîneur·es de la Ligue, les responsables départementaux, ainsi que la Commission Jeunes (notamment Briac DENIZET, Patrick CRESSWELL et Enzo LE FORESTIER) ;
- l'important, pour la première fois, de commencer les actions de formation des jeunes dès le début de la saison ;
- l'effort financier sans précédent de la Ligue pour les jeunes.

Direction Régionale de l'Arbitrage

Directeur Régional de l'Arbitrage : Sammy PLAT

Composition de la Direction :

- Pierre-Jean ALLORY (Directeur Technique)
- Pascal AUBRY (président de la Ligue)
- Françoise LEFEUVRE
- Sammy PLAT (Directeur Régional de l'Arbitrage)
- Benoit VASSELIN



Responsables départementaux :

- Côtes d'Armor (22) : Bernard CLOAREC
- Finistère (29) : Jérôme PRIGENT
- Ille-et-Vilaine (35) : Sammy PLAT
- Morbihan (56) : Laurent ANNETTI

Formation

Stages 2024-2025 :

- 2-3 novembre 2024 : stage d'arbitrage SC à Rennes
- 5-6 avril 2025 : stage SC à Rieux
- 22 juin 2025 : stage tuteur ASP en ligne (4 BRE + 4 extérieurs)

Stages 2025-2026 :

- 22-23 novembre 2025 : stage SO à Pontivy (56)

Sammy PLAT indique une forte augmentation des tarifs fédéraux des stages d'arbitrage :

- revalorisation des indemnités des formateur·ices ;
- augmentation des reversements à la FFE pour les organisateur·ices et suppression de la prise en charge des frais des formateur·ices ;
- augmentation des frais d'inscription pour les licencié·es, dans des tranches définies par la FFE.

Pascal AUBRY indique que ces décisions ne sont pas du ressort de la Ligue mais de la Direction Nationale de l'Arbitrage.

Il rappelle la présence obligatoire d'un·e arbitre titré·e (AFJ+) pour tous les clubs à partir de la Nationale 4, avec un point de vigilance pour certains clubs (il n'y a plus de relégation directe mais un « sursis » d'un an assorti d'une amende de 100€).

Question : cet arbitre doit-il être présent lors des tournois ou doit-il *a minima* être dans les effectifs du club ?

Réponse : dans les effectifs

Question : l'arbitre peut-il faire partie des joueurs de l'équipe ?

Réponse : oui jusqu'en N3, non pour les divisions supérieures.

Question : l'arbitre peut-il être capitaine ?

Réponse : non

Il recommande aux comités départementaux l'organisation de stages FC (en présentiel ou en ligne) pour le renouvellement des titres des arbitres et informe les arbitres de la Ligue de suivre les actualités fédérales concernant l'arbitrage, notamment les visioconférences « L'Œil de l'Arbitre ».

Il rappelle le rajeunissement et la féminisation des équipes d'arbitrage sur les championnats de Bretagne jeunes 2024 puis 2025, effort à poursuivre.

Examens

Examens 2025 :

- Décembre : 5/11 ont tout réussi
- Juin : 5/14 ont tout réussi

Prochains examens d'arbitrage :

- 13 décembre 2025 (matin)
- 13 juin 2026 (après-midi)

Sammy PLAT informe du changement du format des examens (fin du QCM intégral).

Pascal AUBRY rappelle que tou·tes les arbitres des compétitions organisées par la Ligue ont fait don de leur indemnités d'arbitrage à la Ligue (avec crédit d'impôts) et les en remercie.

Question : une rumeur dit que les conditions d'examen vont être assouplies, est-ce vrai ?

Réponse (Sammy PLAT) : pas d'informations en ce sens, rumeur certainement infondée.

Direction Régionale Technique

Directeur Régional Technique : Pierre-Jean ALLORY

Composition de la Direction :

- Pierre-Jean ALLORY (Directeur Technique Régional)
- Pascal AUBRY (Président de la ligue)
- Christian BLEUZEN
- Oliver-James CROOK
- Briac DENIZET
- Françoise LEFEUVRE
- Sammy PLAT (Directeur de l'Arbitrage)
- Damien PERNOT



Responsables départementaux :

- Côtes d'Armor (22) : -
- Finistère (29) : Jérôme PRIGENT
- Ille-et-Vilaine (35) : Damien PERNOT
- Morbihan (56) : Didier GUEGUEN

Calendrier 2026

Pierre-Jean ALLORY indique que le calendrier 2025-2026 de la Ligue est accessible en ligne sur le site web de la Ligue.

Note : les dates des compétitions organisées par les Comités Départementaux sont indicatives.

Version du 6 juin 2025

SEPTEMBRE 2025	OCTOBRE 2025	NOVEMBRE 2025	DÉCEMBRE 2025	JANVIER 2026	FÉVRIER 2026
1 L	1 Me	1 S	1 L	1 J	1 D IA N2 N3 N4 D
2 Ma	2 J	2 D	2 Ma	2 V IJ Top	2 L
3 Me	3 V	3 L	3 Me	3 S IJ Top	3 Ma
4 J	4 S	4 Ma	4 J	4 D IJ Top	4 Me
5 V	5 D CdF	5 Me	5 V	5 L	5 J
6 S	6 L	6 J	6 S IA N1 N2 N3	6 Ma	6 V
7 D	7 Ma	7 V	7 D IA N1 N2 N3 N4 D	7 Me	7 S CU
8 L	8 Me	8 S CD FFE	8 L	8 J	8 D IJ N1 N2 CdF CU
9 Ma	9 J	9 D IF N2 CD FFE	9 Ma	9 V	9 L
10 Me	10 V	10 L	10 Me	10 S	10 Ma
11 J	11 S IA N1	11 Ma JCL	11 J	11 D IJ N1 N2 N3 D CdF	11 Me
12 V	12 D IA N1 N2 N3 N4 D	12 Me	12 V	12 L	12 J
13 S	13 L	13 J	13 S Dép	13 Ma	13 V
14 D	14 Ma	14 V	14 D IJ N1 N2 Dép CdF	14 Me	14 S
15 L	15 Me	15 S	15 L	15 J	15 D
16 Ma	16 J	16 D IA N1 N2 N3 N4 D	16 Ma	16 V	16 L
17 Me	17 V	17 L	17 Me	17 S IA N1	17 Ma
18 J	18 S	18 Ma	18 J	18 D IA N1 N2 N3 N4 D	18 Me
19 V	19 D	19 Me	19 V	19 L	19 J
20 S	20 L	20 J	20 S	20 Ma	20 V
21 D AG LBE	21 Ma	21 V	21 D	21 Me	21 S
22 L	22 Me	22 S Dép	22 L	22 J	22 D
23 Ma	23 J	23 D Dép CdF	23 Ma	23 V	23 L
24 Me	24 V	24 L	24 Me	24 S	24 Ma
25 J	25 S	25 Ma	25 J	25 D IJ N1 N2 Par	25 Me
26 V	26 D	26 Me	26 V	26 L	26 J Bretagne jeunes
27 S	27 L	27 J	27 S	27 Ma	27 V
28 D	28 Ma	28 V	28 D Limite dép. JCL	28 Me	28 S
29 L	29 Me	29 S IJ Top	29 L	29 J	
30 Ma	30 J	30 D IJ Top N1 N2 N3 D	30 Ma	30 V	
31 V	31 V		31 Me	31 S	

MARS 2026	AVRIL 2026	MAI 2026	JUIN 2026	JUILLET 2026	AOÛT 2026
1 D	1 Me	1 V	1 L	1 Me	1 S
2 L	2 J	2 S	2 Ma	2 J	2 D
3 Ma	3 V	3 D	3 Me	3 V	3 L
4 Me	4 S	4 L	4 J Top	4 S	4 Ma
5 J	5 D IJ N1 N2	5 Ma	5 V Top	5 D	5 Me
6 V	6 L	6 Me	6 S Top	6 L	6 J
7 S	7 Ma	7 J IA Rap	7 D Top	7 Ma	7 V
8 D IJ N1 N2 N3 D	8 Me	8 V IA Rap	8 L Top	8 Me	8 S
9 L	9 J	9 S IA Rap	9 Ma Top	9 J	9 D
10 Ma	10 V	10 D IA Rap	10 Me Top	10 V	10 L
11 Me	11 S	11 L	11 J Top	11 S	11 Ma
12 V	12 D	12 Ma	12 V Top Scol	12 D	12 Me
13 S	13 L	13 Me	13 S Top CD FFE Scol	13 L	13 J
14 D	14 Ma	14 J IF Top MV	14 D Top CD FFE Scol	14 Ma	14 V
15 L	15 Me	15 V IF Top MV	15 L	15 Me	15 S
16 Ma	16 J	16 S IF Top N1 MV	16 Ma	16 J	16 D
17 Me	17 V	17 D IF Top N1 N2 MV	17 Me	17 V	17 L
18 J	18 S	18 L	18 J	18 S	18 Ma
19 V	19 D	19 Ma	19 V	19 D	19 Me
20 S	20 L	20 Me	20 S	20 L	20 J
21 V	21 Ma	21 J	21 D	21 Ma	21 V
22 D	22 Me	22 V	22 L	22 Me	22 S
23 L	23 J	23 S IJ Top Bretagne toutes catégories	23 Ma	23 J	23 D
24 Ma	24 V	24 D IJ Top	24 Me	24 V	24 L
25 Me	25 S	25 L IJ Top	25 J	25 S	25 Ma
26 J	26 D	26 Ma	26 V	26 D	26 Me
27 V	27 L	27 Me	27 S	27 L	27 J
28 S IA N1 N2 N3	28 Ma	28 J	28 D Par JCL CdF	28 Ma	28 V
29 D IA N1 N2 N3 N4 D	29 Me	29 V	29 L	29 Me	29 S
30 L	30 J	30 S	30 Ma	30 J	30 D
31 Ma		31 D IA N4 Par JCL CdF		31 V	31 L

Clubs (open Fide)
Comités Départementaux
Ligue
Fédération

IA Interclubs Adultes
IJ Interclubs Jeunes
IF Interclubs Féminins

CdF Coupe de France
JCL Coupe J.-C. Loubatière
Par Coupe de la Parité

Sc Scolaires
CU Championnat Universitaire
MV Mal-voyants

Compétitions hybrides
CdB Coupe Bretagne
QBTC Qualifications BRE TC

Modification des règlements fédéraux 2026

Pierre-Jean ALLORY présente les principales modifications sont présentées (les modifications mineures ne sont pas présentées en séance).

Championnat de France des Clubs (A02) 2026 :

- 3.7.c : La notion de « division » disparaît. Désormais, l'interdiction de jouer dans une équipe après avoir joué 3 parties dans une division supérieure, devient une interdiction si on a joué 3 parties dans une équipe supérieure (équipe 1, équipe 2, etc.).
- 3.7.d : En relation avec le 3.7.c, désormais on peut jouer dans 2 équipes d'une même division et club. L'interdiction s'applique uniquement pour 2 équipes d'un même groupe.

Compétitions Homologuées (R03) 2026 :

- 2.1 : En liaison avec l'article 2.5, obligation pour les compétitions fédérales, sans distinction des cadences, d'être titulaire d'une licence A pour y participer (à l'exception des championnats scolaires et de la phase régionale du Championnat Féminin Rapide, où la licence B suffit). Le règlement des Règles Générales (R01), indique toutes les « compétitions fédérales ».

Championnat de France individuel Jeunes (J01) 2026 :

- 2.3 et 2.4 : Lors des qualifications départementales et régionales, il est désormais obligatoire de fusionner les tournois mixte et féminin d'une même catégorie d'âge. Toutefois, les quotas de places qualificatives pour chaque catégorie (féminine et mixte), restent inchangés. L'article 2.4 précise comment ordonner ces places.

Pierre-Jean ALLORY précise que l'obligation faite désormais aux participant·es de toutes les compétitions fédérales d'être titulaires d'une licence A s'applique aux championnats départementaux jeunes.

Question : pourquoi y a-t-il des différences entre les cadences entre les catégories et entre les départements ? Pourrait-on homogénéiser entre les départements ?

Réponse (Pascal AUBRY) : les départements sont autonomes et peuvent adopter des règlements adaptés à leur géographie et leur difficultés d'organisation, ils doivent respecter le règlements et faire valider leurs règlements un mois avant la compétition par le Directeur Technique.

Championnat de France Scolaire (J03) 2026

- 2.1.2 : Les phases départementales doivent être homologuées pour l'Elo rapide national exclusivement, pas pour le rapide FIDE.
- 5.1.4 : Les joueurs et joueuses ayant un classement FIDE, doivent être placés avant les autres membres de l'équipe.

Modification à venir des règlements Ligue 2026

Pierre-Jean ALLORY indique que les modifications des règlements de la Ligue seront discutées l'après-midi en réunion du Comité Directeur de la Ligue, sans changement majeur attendu.

Compétitions Ligue toutes catégories 2026

Championnat de Bretagne de parties rapides :

- 2025 : 22 septembre 2024 à Domloup
- 2026 : 28 septembre 2025 à Domloup (seule candidature)

Championnat de Bretagne de blitz :

- 2025 : 21 juin 2025 à Yffiniac
- 2026 : date et lieu non fixés (une candidature)

Championnat de Bretagne :

- 2025 : 31 mai-2 juin 2025 à Rennes
- 2026 : date et lieux non fixés (en attente de candidatures)

Pascal AUBRY précise, en réponse à une remarque de la précédente assemblée générale, que cette saison des coupes seront attribuées dans toutes les catégories, mixtes et féminines.

Question : les récompense des championnats de la Ligue peuvent-elles être prises en charge par la Ligue ?

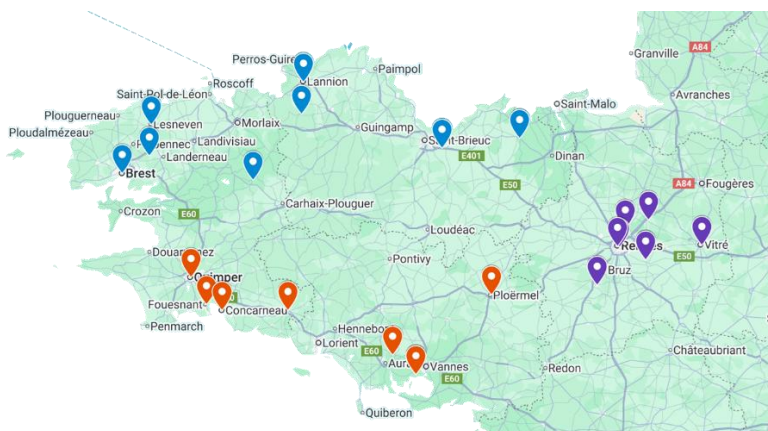
Réponse (Pascal AUBRY) : actuellement, les récompenses des championnats de parties rapides et de blitz sont prises en charge par les clubs organisateurs, considérant que les compétitions accueillant les championnats de Bretagne bénéficient d'une publicité et d'une attractivité qui compensent ces frais, et que pour le championnat de parties rapides à venir toutes les récompenses (y compris le prix de 100€ au·à la champion·ne de Bretagne) sont prises en charge par l'Échiquier Domloupéen. La question sera néanmoins abordée prochainement par le Comité Directeur.

Question : quelle capacité est nécessaire pour accueillir le championnat de blitz ?

Réponse : il faut compter 150 à 200 joueurs plus les accompagnateurs.

Interclubs adultes

La répartition géographique des groupes de Nationale 4 est inchangée : Sud, Est, Nord



Directeur·ices de groupes :

- Françoise LEFEUVRE
- Oliver-James CROOK
- Briac DENIZET

Pierre-Jean ALLORY présente la nouvelle formule des interclubs de la Ligue, mis en application pour limiter les déplacements tout en brassant les départements :

- 4 groupes de Départementale 1 sont remplacés par 6 groupes de Régionale, les clubs champions de Régionale accèdent à la Nationale 4 ;
- la Départementale 2 est remplacée par la Départementale (maximum trois groupes par département).



Pascal souligne l'implication des directeur·ices de groupe du nouveau championnat régionale et les remercie vivement :

- Patrick CRESSWELL
- Briac DENIZET
- Nicolas LAMBLAIN
- Romain LANDAIS
- Françoise LEFEUVRE
- Damien PERNOT

Question : dans le Finistère, peu d'engagements ont été enregistrés pour le moment et les clubs auraient aimé être consultés.

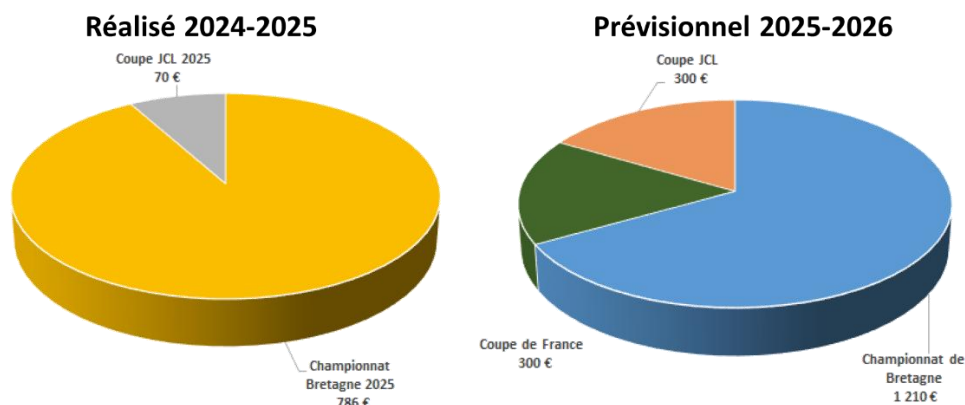
Réponse : les changements apportés ont été discutés en amont avec les responsables et les directeur-ices de groupe des comités départementaux et un bilan sera fait en fin de saison.

Question : certains clubs reçoivent plus souvent car ils ont plus d'équipes engagées, peut-on mixer des équipes d'un même club dans plusieurs groupes ?

Réponse : cela est déjà réalisé pour certains groupes denses géographiquement, sans aller contre l'objectif de diminuer les déplacements.

Question : s'il faut 6 joueurs en Nationale 4, comment réussir à aligner 8 joueurs en Nationale 3 en cas de montée ?

Réponse : c'est une problématique des clubs, que la Ligue ne peut pas résoudre... 😊



Handicap

Responsable : Lionel CHENEAU

La Ligue a obtenu une subvention de 1500€ pour la réalisation d'une campagne d'affichage centrée sur le handicap ; elle s'appuiera sur des prestataires pour la réalisation mais doit être pilotée par la Ligue, le point sera abordé en Comité Directeur.



Secteur féminin

Ce secteur n'a pas de responsable, Pascal AUBRY indique faire le lien avec la fédération pour ce secteur.

Responsables départementaux :

- Côtes d'Armor (22) : -
- Finistère (29) : Marianne VAIDIE
- Ille-et-Vilaine (35) : -
- Morbihan (56) : Célia MALRY



Interclubs 2026

La Ligue recherche des lieux pour :

- la Nationale féminine le 09/11/2025 ;
- la coupe de la Parité le 25/01/26.

Question : pourquoi les clubs ne reçoivent-ils pas les 300€ promis pour la participation à la finale de la coupe de la Parité ?

Réponse : il s'agit d'un plafond maximal, le calcul est fait selon les frais d'hébergement et un barème kilométrique. Pour rappel, le site de la Ligue présente le détail des aides de la Ligue vers les clubs.

Trophée Roza Lallemand

Concernant le Trophée Roza Lallemand, les féminines ont été qualifiées lors du Rapide de Domloup du 28/10/25 (Charlie RAMETTE et Blandine CARAMELLI).

Formation des dirigeantes

La Ligue a obtenu une subvention de 1500€ pour la formation des dirigeantes.

Question : qui y-a-t'il de particulier dans cette formation féminine ?

Réponse : Il s'agit d'un échange avec des responsables qui ont de l'expérience pour expliquer comment diriger et gérer ; créer un réseau d'échanges avec des intervenantes.

Question : est-ce qu'un homme peut avoir la formation de dirigeant ?

Réponse : de nombreuses formations mixtes existent, à consulter dans le Guide ASSO.

Question : est-il normal que la championne de France, homme il y a quelques années, ait pu concourir dans la catégorie féminine ?

Réponse (Pascal AUBRY) : cette question sera abordée dans le point de la prévention des violences.

Formation

Aucun-e responsable n'est désigné pour ce secteur, Pascal AUBRY indique que la Ligue se contente d'accompagner les initiatives locales des clubs et des comités départementaux, en appui sur Damien PERNOT pour la partie financière.



Aucune action n'a été réalisée en 2025, les actions suivantes auront lieu en 2026 :

- 20-29 septembre 2025 : Stage DAFPE à Rennes
- 1-2 novembre 2025 : stage DIFPE à Plancoët
- Formation des dirigeantes à programmer

Réalisé 2024-2025

Actions	Débit	Crédit
☐ DIFPE 2024		240 €
754 - Participation aux frais		240 €
☐ Stage ASP juin 2025	80 €	80 €
611 - Formation	80 €	
754 - Participation aux frais		80 €
Total général	80 €	320 €

Prévisionnel 2025-2026

Actions	Débit	Crédit
⊕ DEFFE / DIFPE / DAFPE	900 €	
⊕ Stages arbitrages	400 €	
Total général	1 300 €	

Prévention des violences

Responsable : Pascal AUBRY

Composition : Lisa AUBRY, Pascal AUBRY, Jade BOUTANT, Laurence LANGER, Laura LE MAREC, Sarah LOUDIER, Damien PERNOT, Hélène RUHLMANN, Benoit VASSELIN

PARENTS,
ÉDUCATEURS,
PRATIQUANTS,
DIRIGEANTS,
**TOUS
CONCERNÉS.**

Pascal AUBRY rappelle que le périmètre de la commission embrasse toutes les violences :

- « classiques » (sexisme, homophobie, racisme)
- spécifiques : liées à l'accompagnement des jeunes en compétition, pression des adultes (parents, entraîneurs, arbitres)

Actions 2025 :

- Campagne de communication « Échecs et mat aux violences »
- Prise en charge de quelques signalements
- Interventions sur les formations

Actions 2026 :

- Campagne de communication sur le thème du handicap

Concernant la question précédente sur la victoire de Yosha IGLESIAS dans le championnat de France féminin, Pascal AUBRY indique qu'il condamne avec la plus grande fermeté, en tant que responsable de la Ligue et de sa Commission de Prévention des Violences, la vague de haine transphobe qui a eu lieu sur les réseaux sociaux dès l'annonce des résultats.

Il indique qu'il a été informé de l'intention d'un parent de déposer plainte contre la Ligue à la suite d'échanges ayant eu lieu avec un·e membre du Comité Directeur de la Ligue sur ces mêmes réseaux sociaux, qu'à sa connaissance aucune plainte n'a été déposée et qu'il apporte tout son soutien à celles·ceux qui combattent la transphobie.

Secteur scolaires

Responsable : Pascal AUBRY

Correspondants scolaires

- Côtes d'Armor (22) : Pierre-Jean ALLORY
- Finistère (29) : Fabrice DERRIEN
- Ille-et-Vilaine (35) : Michel YCHE
- Morbihan (56) : Loïc LE GAL

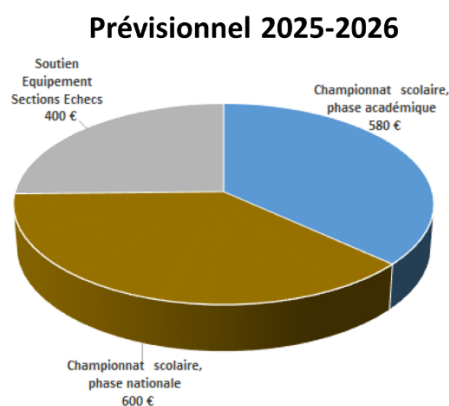
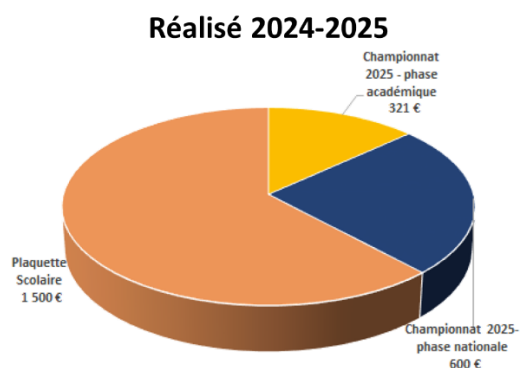


2025

- Championnat académique à Dinan
- Finales à Strasbourg (Noyal s/ Vilaine) et Autrans (Vannes)

2026

- Championnat académique (date et lieu non fixés)



Fonctionnement de la Ligue

Réalisé 2024-2025

Charges		Débit
60 - Achats		99 €
6063 - Fournitures		99 €
cartouches imprimante		99 €
62 - Autres services		1 787 €
6257 - Réceptions		343 €
Repas AG		343 €
626 - Communication		1 445 €
Abonnement Zoom		180 €
Renouvellement site web		1 075 €
Service de messagerie		189 €
Total général		1 886 €

Produits		Crédit
70 - Ventes		930 €
707 - Vente/Utilisation feuilles		930 €
Feuilles de partie Bretagne Jeunes		90 €
Revente feuilles au CDJE22		420 €
Revente feuilles au CDJE29		210 €
Revente feuilles au CDJE35		210 €
75 - Autres produits		100 €
754 - Participation aux frais		100 €
Inscriptions et participations		100 €
76 - Produits financiers		1 267 €
7681 - Intérêts des comptes		1 267 €
Intérêts bancaires		1 267 €
Total général		2 297 €

Bilan : 411 €

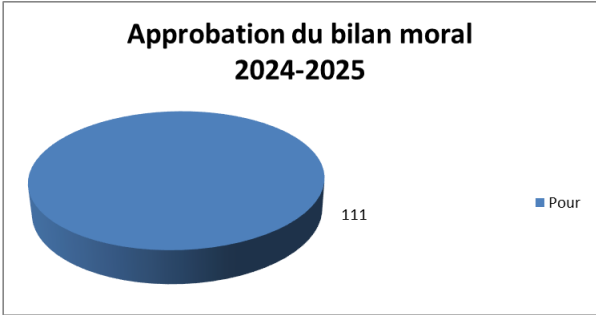
Prévisionnel 2025-2026

Charges		Débit
60 - Achats		150 €
6063 - Fournitures		150 €
62 - Autres services		1 420 €
626 - Communication		1 420 €
Total général		1 570 €

Produits		Crédit
76 - Produits financiers		1 200 €
7681 - Intérêts des comptes		1 200 €
70 - Ventes		500 €
707 - Vente/Utilisation feuilles		500 €
Total général		1 700 €

Bilan : 130 €

Approbation du bilan moral 2024-2025



Approbation du bilan moral 2024-2025		
Pour	111	93%
Abstention	9	8%
Contre	0	0%
Total	120	100%

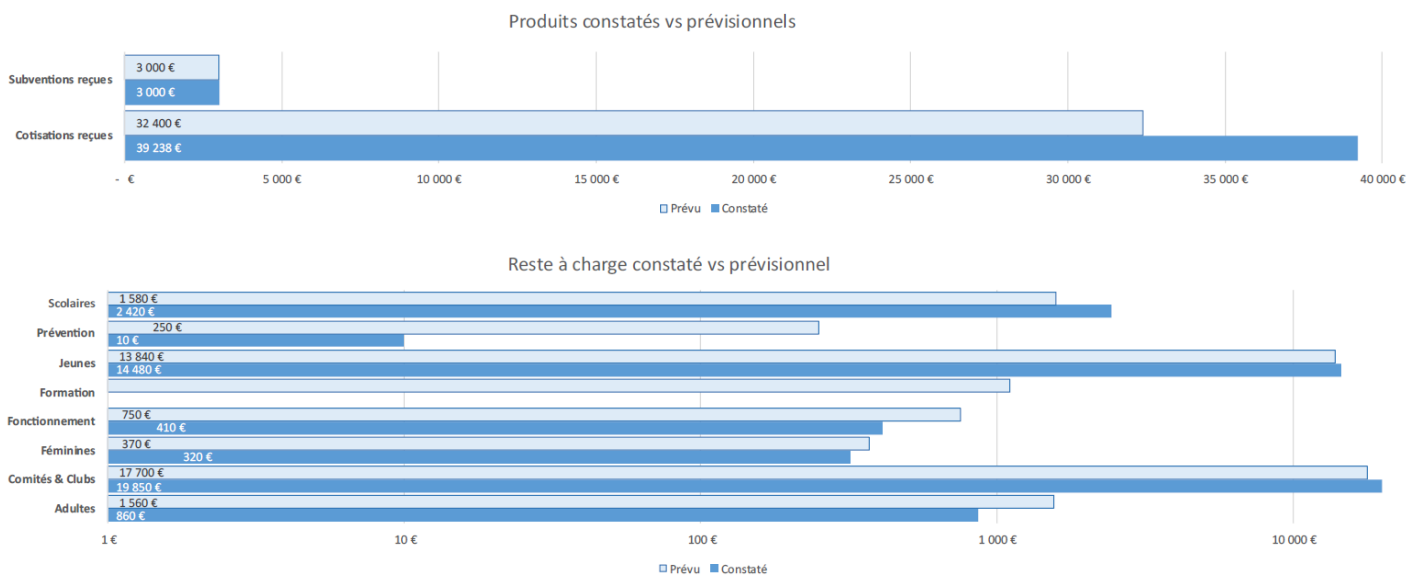
Le bilan moral 2024-2025 est adopté à l’unanimité (111 voix pour).

4. Compte de résultats 2024-2025

Damien PERNOT présente le compte de résultats 2024-2025.



Différence entre prévisionnel et constaté



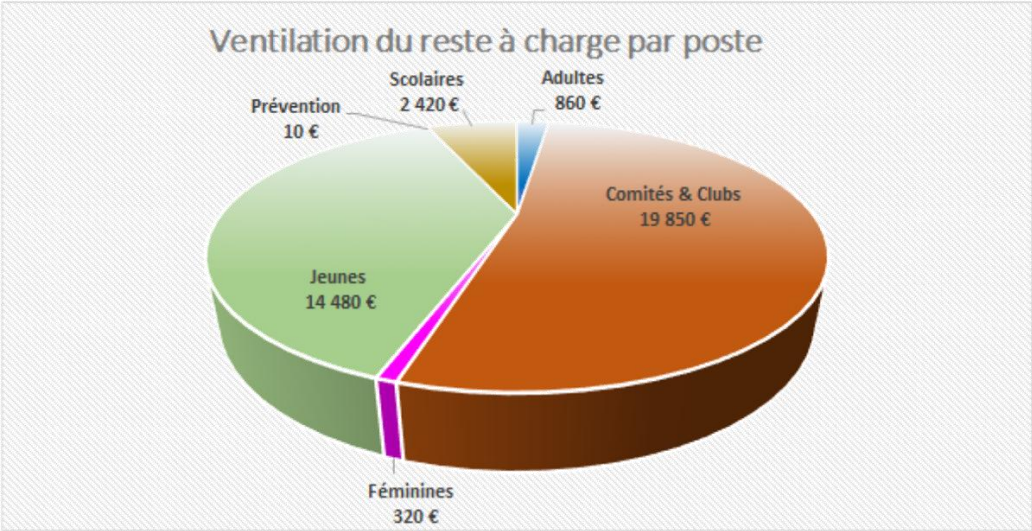
Bilan global

Charges	IT	Débit
46 - Débiteurs et créditeurs divers		2 354 €
4681 - Frais de déplacements		2 354 €
60 - Achats		561 €
6063 - Fournitures		423 €
6071 - Achat buvette		137 €
61 - Services extérieurs		11 325 €
611 - Formation		6 573 €
6135 - Locations mobilières		4 752 €
62 - Autres services		24 990 €
6238 - Prix / dons		2 066 €
6251 - Déplacements		931 €
6256 - Missions		1 156 €
6257 - Réceptions		19 392 €
626 - Communication		1 445 €
65 - Autres charges		16 867 €
6571 - Bourses accordées		1 401 €
6586 - Cotisations versées		15 349 €
6586 - Homologation/Inscription FFE		118 €
68 - Amortissements et provisions		9 154 €
6815 - Dotation aux provisions		9 154 €
86 - Emploi des contributions		3 706 €
862 - Arbitrage		3 706 €
Total général		68 957 €

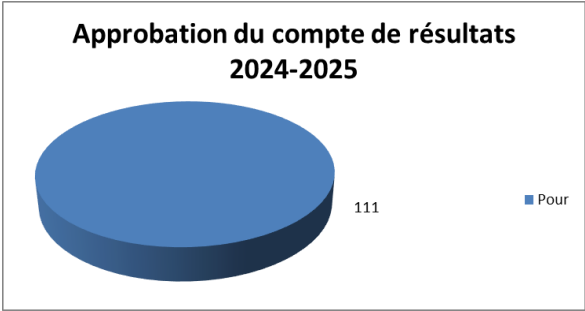
Produits	IT	Crédit
70 - Ventes		1 140 €
707 - Vente buvette		210 €
707 - Vente/Utilisation feuilles		930 €
74 - Subventions		3 000 €
74 - Subvention reçue		3 000 €
75 - Autres produits		61 495 €
754 - Participation aux frais		19 903 €
75412 - Abandon de frais de déplacements		2 354 €
756 - Cotisations reçues		39 238 €
76 - Produits financiers		1 267 €
7681 - Intérêts des comptes		1 267 €
78 - Amortissements et provisions		334 €
7876 - Reprise sur provisions		334 €
87 - Contributions volontaires		3 686 €
871 - Arbitrage		3 686 €
Total général		70 921 €

Ventilation du reste à charge

Charges	Débit	Produits	Crédit
86 - Emploi des contributions	7 271 €	87 - Contributions volontaires	7 271 €
864 - Personnel bénévole	7 271 €	875 - Bénévolat	7 271 €
Total général	7 271 €	Total général	7 271 €



Approbation du compte de résultats



Approbation du compte de résultats 2024-2025		
Pour	111	100%
Abstention	0	0%
Contre	0	0%
Total	111	100%

Le compte de résultats 2024-2025 est adopté à l'unanimité (111 voix pour).

5. Budget prévisionnel 2025-2026

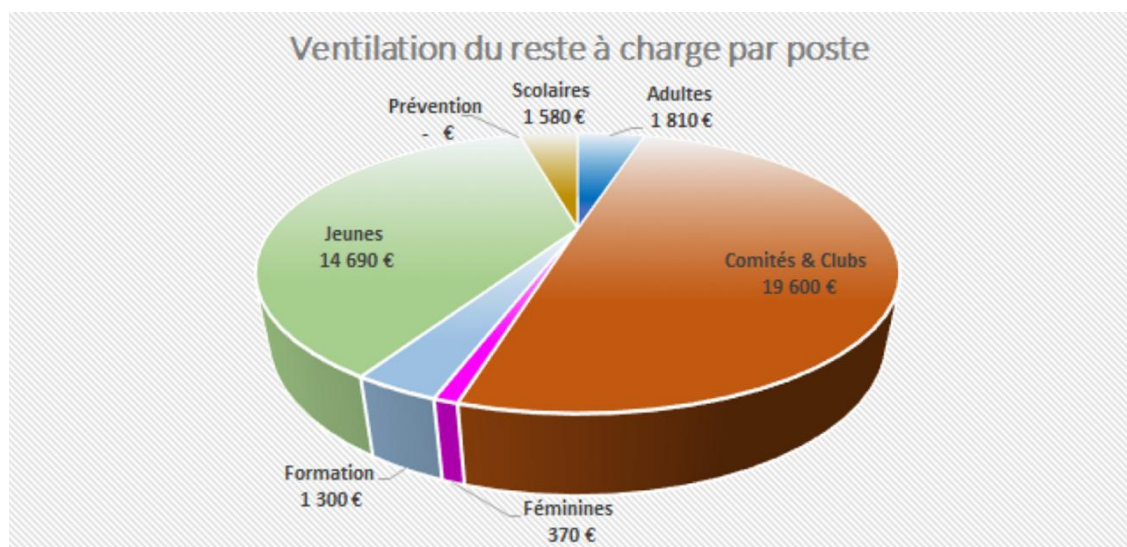
Damien PERNOT indique que le budget prévisionnel présenté et envoyé par avance aux clubs est basé sur des hypothèses prudentes :

- -10% de licences par rapport à la saison dernière
- Augmentation à 300€ du plafond des aides aux finales
- Enveloppes formation
- Accompagnement sportif
- Dispositif d'encouragement à la compétition pour les jeunes

Prévisionnel global

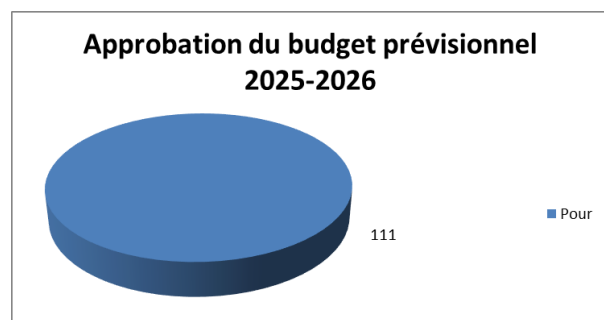
Charges	Débit	Produits	Crédit
60 - Achats	1 010 €	70 - Ventes	500 €
604 - Arbitrage	450 €	707 - Vente/Utilisation feuilles	500 €
6063 - Fournitures	560 €	74 - Subventions	3 000 €
61 - Services extérieurs	16 020 €	74 - Subvention reçue	3 000 €
611 - Formation	14 520 €	75 - Autres produits	56 790 €
6135 - Locations mobilières	0 €	754 - Participation aux frais	20 190 €
6183 - Documentation technique	1 500 €	75412 - Abandon de frais de déplacements	400 €
62 - Autres services	27 690 €	756 - Cotisations reçues	36 200 €
6236 - Imprimés	200 €	76 - Produits financiers	1 200 €
6238 - Prix / dons	2 100 €	7681 - Intérêts des comptes	1 200 €
6251 - Déplacements	1 350 €	78 - Amortissements et provisions	4 800 €
6256 - Missions	1 620 €	7876 - Reprise sur provisions	4 800 €
6257 - Réceptions	19 500 €	87 - Contributions volontaires	4 100 €
626 - Communication	2 920 €	871 - Arbitrage	4 100 €
65 - Autres charges	21 790 €	Total général	70 390 €
6571 - Bourses accordées	3 560 €		
6586 - Cotisations versées	18 100 €		
6586 - Homologation/Inscription FFE	130 €		
68 - Amortissements et provisions	230 €		
689 - Excédent trésorerie	230 €		
86 - Emploi des contributions	3 650 €		
862 - Arbitrage	3 650 €		
Total général	70 390 €		

Ventilation du reste à charge



Damien PERNOT indique que ce budget prévisionnel inclut la prise en charge l'augmentation de la part fédérale décidée par la Fédération, pour ne pas impacter le prix des licences pour la saison à venir et qu'une décision est attendue sur l'évolution du prix des licences sur les saisons suivantes.

En réponse à une question de l'assemblée, il indique que les frais de réception (19500€) correspondent aux dépenses d'hébergement et de restauration des participant·es du championnat de Bretagne jeunes, compensées par les participation des familles.



Approbation du budget prévisionnel 2025-2026		
Pour	111	100%
Abstention	0	0%
Contre	0	0%
Total	111	100%

Le budget prévisionnel 2025-2026 est adopté à l'unanimité (111 voix pour).

Pascal AUBRY remercie Damien PERNOT pour la clarté de ses explications et son exigence de transparence tant appréciée par tous les clubs.

6. Évolution du prix des licences 2026-2028

Pascal AUBRY présente le travail réalisé par le Comité Directeur de la Ligue concernant les projections financières sur les saisons à venir.

Il rappelle que la fédération a voté en Assemblée Générale pour la saison 2026 :

- une augmentation de 2€ pour les licences A des catégories U8 à U16 ;
- une augmentation de 1€ pour les licences A des catégories Sen à Vet ;
- pas d'augmentation sur les autres licences (en particulier, les tarifs des licences B sont maintenus, en produit d'appel).

Par ailleurs, il est planifié la même augmentation des licences A pour les deux saisons suivantes afin d'arriver pour la saison 2028 à seulement deux tarifs :

- jeunes : 15€ ;
- adultes : 30€.

Il présente le tableau ci-dessous qui montre l'évolution depuis 10 ans pour les licences A et B et pour toutes les catégories :

- du montant de la part fédérale ;
- du montant de la part ligue ;
- du coût pour les licencié·es (part fédérale + part ligue).

En réponse aux questions de l'Assemblée, Damien PERNOT précise :

- que l'augmentation de la part fédérale correspond à une augmentation générale du coût de la vie et qu'aucune augmentation n'avait été faite depuis la saison 2017 ;
- que les échecs restent un sport abordable, en comparaison des tarifs pratiqués dans d'autres fédérations sportives.

	Licences A									Licences B					
	Fédération			Ligue			Total			Fédération		Ligue		Total	
	U8-U16	U18-U20	Sen-Vet	U8-U16	U18-U20	Sen-Vet	U8-U16	U18-U20	Sen-Vet	U8-U20	Sen-Vet	U8-U20	Sen-Vet	U8-U20	Sen-Vet
2016	8,00 €	13,00 €	26,00 €	5,50 €	11,00 €	21,50 €	13,50 €	24,00 €	47,50 €	1,50 €	5,00 €	1,50 €	3,00 €	3,00 €	8,00 €
2017	9,00 €	14,00 €	27,00 €	4,50 €	10,00 €	20,50 €	13,50 €	24,00 €	47,50 €	1,50 €	5,00 €	1,50 €	3,00 €	3,00 €	8,00 €
2018	9,00 €	14,00 €	27,00 €	5,50 €	11,00 €	21,50 €	14,50 €	25,00 €	48,50 €	1,50 €	5,00 €	1,50 €	3,00 €	3,00 €	8,00 €
2019	9,00 €	14,00 €	27,00 €	5,50 €	11,00 €	21,50 €	14,50 €	25,00 €	48,50 €	1,50 €	5,00 €	1,50 €	3,00 €	3,00 €	8,00 €
2020	9,00 €	14,00 €	27,00 €	5,50 €	11,00 €	21,50 €	14,50 €	25,00 €	48,50 €	1,50 €	5,00 €	1,50 €	3,00 €	3,00 €	8,00 €
2021	9,00 €	14,00 €	27,00 €	5,50 €	11,00 €	21,50 €	14,50 €	25,00 €	48,50 €	1,50 €	5,00 €	1,50 €	3,00 €	3,00 €	8,00 €
2022	9,00 €	14,00 €	27,00 €	5,50 €	11,00 €	21,50 €	14,50 €	25,00 €	48,50 €	1,50 €	5,00 €	1,50 €	3,00 €	3,00 €	8,00 €
2023	9,00 €	14,00 €	27,00 €	5,50 €	11,00 €	21,50 €	14,50 €	25,00 €	48,50 €	1,50 €	5,00 €	1,50 €	3,00 €	3,00 €	8,00 €
2024	9,00 €	14,00 €	27,00 €	9,00 €	14,00 €	23,00 €	18,00 €	28,00 €	50,00 €	1,50 €	5,00 €	1,50 €	5,00 €	3,00 €	10,00 €
2025	9,00 €	14,00 €	27,00 €	9,00 €	14,00 €	23,00 €	18,00 €	28,00 €	50,00 €	1,50 €	5,00 €	1,50 €	5,00 €	3,00 €	10,00 €
2026	11,00 €	14,00 €	28,00 €	?	?	?	?	?	?	1,50 €	5,00 €	1,50 €	5,00 €	3,00 €	10,00 €
2027	13,00 €	14,00 €	29,00 €	?	?	?	?	?	?	1,50 €	5,00 €	1,50 €	5,00 €	3,00 €	10,00 €
2028	15,00 €	15,00 €	30,00 €	?	?	?	?	?	?	1,50 €	5,00 €	1,50 €	5,00 €	3,00 €	10,00 €

Pascal AUBRY indique que cinq hypothèses ont été étudiées :

- n°1 : pas de modification du coût des licences
- n°2 : prise en charge de la moitié de l'augmentation de la part fédérale par la Ligue
- n°3 : pas de modification de la part Ligue
- n°4 : augmentation de la part Ligue moitié de celle de la part fédérale
- n°5 : augmentation de la part Ligue au même niveau que celle de la part fédérale

Compte tenu :

- de l'augmentation anticipée de 2024 qui n'avait pas été suivie d'une augmentation de la part fédérale (rejet en Assemblée Générale) ;
- de l'impossibilité d'annoncer aux clubs un tarif avant de le voter en Assemblée Générale ;
- de l'impossibilité à terme pour la Ligue de prendre en charge l'augmentation de la part fédérale.

Il propose aux clubs en Assemblée Générale à ce que la Ligue et les comités départementaux :

- prennent charge l'augmentation de la part fédérale en 2026 (déjà voté dans le budget prévisionnel 2025-2026) ;
- répercutent intégralement les augmentations de la part fédérale en 2027 et 2028 ;
- se réservent la possibilité d'augmenter la part ligue en 2027 et 2028 selon l'évolution de la trésorerie.

Proposition (prise en charge de l'augmentation 2026 par la Ligue puis répercussion ensuite)

LBE	Tarifs licences			Part fédérale			Part ligue			Impact			Total
	U8-U16	U18-U20	Sen-Vet	U8-U16	U18-U20	Sen-Vet	U8-U16	U18-U20	Sen-Vet	U8-U16	U18-U20	Sen-Vet	
2025	18,00 €	28,00 €	50,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
2026	18,00 €	28,00 €	50,00 €	2,00 €	- €	1,00 €	- 2,00 €	- €	- 1,00 €	- 1 790,00 €	- €	- 992,00 €	- 2 782,00 €
2027	22,00 €	28,00 €	52,00 €	4,00 €	- €	2,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
2028	24,00 €	29,00 €	53,00 €	6,00 €	1,00 €	3,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
										- 1 790,00 €	- €	- 992,00 €	- 2 782,00 €

Damien PERNOT précise :

- que la trésorerie de la Ligue permet d'absorber l'augmentation de la part fédérale pour proposer le même tarif des licences en 2026 qu'en 2025, et confirme que les finances de la Ligue ne permettent pas d'absorber les augmentations de 2027 et 2028 sans impact très important sur les actions menées par la Ligue dans tous les secteurs.
- que tous les responsables des comités départementaux ont indiqué en réunion du Comité Directeur que leurs finances permettent également de prendre en charge l'augmentation de la part fédérale en 2026.

Pascal AUBRY indique qu'un vote est nécessaire lors de cette Assemblée Générale pour que les Comités Départementaux et les clubs puissent planifier leurs dépenses et recettes sur les saisons à venir, et que ce vote est très engageant pour les licencié·es.

La proposition d'évolution du tarifs des licences pour les saisons 2026-2027 et 2027-2028 est adopté à l'unanimité (111 voix pour).

Pascal AUBRY souligne qu'il est rare que toutes les propositions du Comité Directeur soient votées à l'unanimité et remercie les clubs pour leur confiance dans les actions de la Ligue.

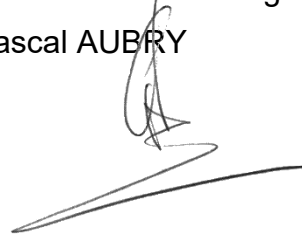
L'Assemblée Générale est levée à 12h45.

Fait à Domloup, le 25 octobre 2025

La Secrétaire Général de la Ligue
Estelle BROCHERET

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Le Président de la Ligue
Pascal AUBRY

A handwritten signature in black ink, featuring a stylized 'P' and 'A' followed by a long horizontal stroke.